

## Règlement du concours photos 2021

### Regard sur les moissons fleuries d'Occitanie



Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

## Synthèse du règlement du concours photo « Regard sur les moissons fleuries d'Occitanie »

Ce présent Concours porte sur les plantes messicoles, la biodiversité qu'elles accueillent et leur intérêt paysager.

Il se déroule **du lundi 3 mai jusqu'au dimanche 4 juillet 2021.**

Chaque Participant peut soumettre jusqu'à **2 photographies numériques en couleur par catégorie (zoom ou paysage)**, soit quatre photos au total.

L'ensemble des photographies soumises devront impérativement comporter une espèce messicole et avoir été prises en Occitanie.

Chaque participant devra obligatoirement remplir un formulaire d'inscription. Il devra ensuite être envoyé, avec les fichiers photo par mail : [concours.messicole@cbnpmp.fr](mailto:concours.messicole@cbnpmp.fr).

L'Organisateur et ses partenaires sélectionneront dix photos entre le 5 juillet et le 15 août 2021.

Les **10 photos lauréates** feront ensuite l'objet d'un vote du public pour déterminer les trois premiers prix. La consultation du public se fera en ligne du 15 août au 5 septembre 2021.

Les résultats du Concours seront transmis sur le site internet [messicoles.cbnpmp.fr](http://messicoles.cbnpmp.fr) et sur la page Facebook de l'Organisateur. Ils seront également relayés sur les pages internet des partenaires.

Les 10 meilleures photographies seront imprimées en grand format et feront l'objet de valorisation(s) dans le cadre d'exposition(s) sur la thématique des plantes messicoles proposée(s) par le CBNPMP durant et après 2021.

### **Important :**

- Chaque personne apparaissant sur une photo doit être prévenue, et doit signer le document dédié au droit à l'image.
- Chaque participant s'engage à lire le règlement suivant, et en accepter les conditions en nous retournant le bulletin d'inscription et les photos.

# Règlement du concours photo 2021

## Regard sur les moissons fleuries d'Occitanie

### **Préambule**

Le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) est un syndicat mixte de collectivités qui consacre son activité à la connaissance, la conservation, l'évaluation et la valorisation du patrimoine végétal dans toute sa diversité.

Le CBNPMP œuvre notamment pour favoriser la prise en compte de la flore menacée et des services offerts par la diversité végétale dans son ensemble dans les activités humaines.

Les milieux ouverts, soumis à de fortes pressions anthropiques, regroupent un ensemble d'infrastructures agro écologiques, à la fois éléments constitutifs et supports de biodiversité. Ces écosystèmes relativement sauvages abritent notamment une flore remarquable et menacée. Les plantes messicoles comptent parmi ces espèces vulnérables en forte régression sur le territoire pourtant elles fournissent abri et nourriture à un large cortège faunistique.

### **Article 1. Organisation**

Le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, syndicat mixte Conservatoire botanique pyrénéen, dont le siège social est situé vallon de Salut, BP 70315, 65203 Bagnères-de-Bigorre, organise un concours photo « Regard sur les moissons fleuries d'Occitanie » dans le cadre de son projet MessiFlore qui vise à évaluer, maintenir et restaurer la diversité floristique des bords de champs.

Ce concours a pour but de mettre en valeur la diversité des plantes messicoles présentes dans les parcelles agricoles sur le territoire d'Occitanie, à travers le regard que portent différents acteurs. Ces espèces souvent méconnues sont une richesse pour l'agriculture, la biodiversité et les paysages du territoire régional.

La participation à ce concours est gratuite, sans obligation d'achat, et entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### **Article 2. Sujet du concours**

Le concours porte sur les plantes messicoles (liste non exhaustive de plantes messicoles en Annexe 1), la biodiversité qu'elles accueillent et leur intérêt paysager.

Étymologiquement « habitantes des moissons », les messicoles ont la particularité d'être étroitement liées aux cultures. Ces plantes sauvages se développent au même rythme que les céréales (blé, orge, avoine, seigle), fleurissent dès le mois de mai et libèrent leurs graines avant la moisson. Elles parviennent difficilement à se maintenir dans d'autres milieux.

Le cortège des messicoles comprend également quelques espèces vivaces remarquables, qui survivent aux méthodes culturales.

Autrefois largement répandue dans les campagnes, cette diversité floristique se raréfie. Les plantes messicoles sont des indicateurs visibles d'une agriculture différente, plus respectueuse de l'environnement, productrice de paysages colorés et diversifiés.

A la loupe ou en plan large, photographiez une ou plusieurs espèces messicoles. Partagez leur poésie, révélez leur intérêt paysager, captez les visiteurs de ces fleurs. Le but principal est de partager votre vision des fleurs des champs.

**L'ensemble des photographies soumises devront impérativement comporter une espèce messicole et avoir été prises en Occitanie.**

### **Article 3. Participants**

Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne physique, sans restriction d'âge. Cependant, tout participant mineur devra nécessairement avoir requis et obtenu une autorisation parentale avant son inscription au concours. En sont exclues toutes personnes ayant participé à son organisation et les membres du jury

Une seule inscription par personne est acceptée pendant toute la durée du concours. En cas de pluralité de participation, les candidats seront exclus du concours.

Le Participant devra s'assurer que les personnes clairement reconnaissables sur les photos transmises lui ont donné l'autorisation d'utiliser leur image, par la signature d'un formulaire de renonciation au droit à l'image dont un modèle est proposé en Annexe 3. Le Participant fournira au CBNPMP lors de son inscription une copie du formulaire signé pour la photo concernée.

**En participant à ce concours, le Participant s'engage à respecter la culture en place.** Privilégiez la prise de vue en bord du champ et dans les zones délaissées par l'agriculteur. Avant d'entrer dans une parcelle ou un chemin, le Participant s'assure de l'autorisation du propriétaire.



Toute déclaration mensongère d'un Participant entraînera son exclusion du concours et la non-attribution du gain qu'il aurait pu éventuellement gagner, et le cas échéant, sa restitution immédiate, sans que la responsabilité du CBNPMP soit engagée.

#### **Article 4. Modalités de participation**

Chaque Participant peut soumettre jusqu'à **2 photographies numériques par catégorie**, soit quatre photos au total.

Les catégories sont les suivantes :

1. Zoom (plan rapproché d'une plante messicole avec ou sans élément faunistique)
2. Paysage (plan large avec au moins une espèce messicole repérable)

Seules les photographies **en couleur** seront acceptées. Le fichier photo haute définition transmis devra être au format .jpeg ou .png. Le poids des fichiers devra être au minimum de 3 Mo et de 8 Mo maximum et ce afin d'assurer une impression optimale en grand format (40x60).

Les photos ne doivent en aucun cas avoir fait l'objet de retouche majeure par un logiciel. Sont autorisés avec modération : l'amélioration de la luminosité ou du contraste, le redressement et le recadrage.

Les photographies ne respectant pas les modalités techniques ne seront pas examinées par le jury.

Les images devront être nommées comme suit :

NOM\_prenom\_concoursphoto\_numerophoto.

Chaque participant devra obligatoirement remplir un formulaire d'inscription (Annexe 2) qu'il joindra aux photos soumises, et dans lequel il indiquera son identité, ses coordonnées, le nombre de photos déposées, leur titre, la localisation et la date de prise de vue. Il devra ensuite être envoyé, avec les fichiers photo par mail : [concours.messicole@cbnpmp.fr](mailto:concours.messicole@cbnpmp.fr).

Lors de son inscription, le Participant doit s'assurer que les informations transmises au CBNPMP sont exactes. Le CBNPMP ne pourra être tenu responsable d'une erreur de réception d'email ou d'adresse suite à un mauvais renseignement des données du Participant.

#### **Article 5. Déroulement**

Les inscriptions seront ouvertes à compter **du lundi 3 mai jusqu'au dimanche 4 juillet 2021**.

Les critères de sélection des gagnants sont les suivants : l'adéquation au thème proposé, la qualité technique de la prise de vue et la valeur artistique. Sur chaque photo, une plante messicole devra être identifiable.

Pour chaque catégorie (zoom ou paysage), 5 photographies seront sélectionnées par un jury pluridisciplinaire issu des salariés du CBNPMP ainsi que des associations partenaires (ADASEA 32, NEO, ANA-CEN Ariège, ABG, SSNTG, CBNMED). Une attention particulière sera portée par le jury à la représentativité des typologies de participants (photographe professionnel, naturaliste, citoyen, étudiant, agriculteur).

Le CBNPMP informera individuellement les 10 lauréats du jeu concours en les contactant par mail avant de publier les résultats au plus tard le 15 août 2021, sur la page Facebook du CBNPMP et sur le site internet [messicoles.cbnpmp.fr](http://messicoles.cbnpmp.fr).

Les 10 photos lauréates feront ensuite l'objet d'un vote du public pour déterminer les trois premiers prix. La consultation du public se fera via un formulaire en ligne disponible sur la page Facebook du CBNPMP et sur le site internet [messicoles.cbnpmp.fr](http://messicoles.cbnpmp.fr) du 15 août au 5 septembre 2021.

De la même manière les Participants dont les photographies font parties des 3 lauréats sélectionnés par le public seront prévenus par e-mail.

La liste de l'ensemble des gagnants sera visible sur la page Facebook du CBNPMP, le site internet [messicoles.cbnpmp.fr](http://messicoles.cbnpmp.fr) et sur les sites internet des partenaires du concours en septembre 2021.

L'identité complète des lauréats sera publiée, sauf si le participant déclare expressément auprès du CBNPMP, avant la date de clôture du jeu, qu'il souhaite être nommé par un pseudonyme.

Les décisions sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

#### **Article 6. Modalités d'attribution des gains**

Les participants ne percevront aucune rémunération, indemnisation ou remboursement de quelque nature au titre de leur participation.

Les 10 meilleures photographies seront imprimées en grand format et feront l'objet de valorisation(s) dans le cadre d'exposition(s) sur la thématique des plantes messicoles proposée(s) par le CBNPMP durant et après 2021.

Les auteurs des 10 photos lauréates recevront un ouvrage en lien avec le thème du concours proposé par le CBNPMP. S'ajouteront divers lots offerts par le CBNPMP et ses partenaires.

Les personnes désignées comme premier prix, second prix et troisième prix recevront en supplément leur photo imprimée en grand format.

La remise des prix se fera lors d'un événement restant à définir.

Les lots seront à retirer de préférence lors de cette remise des prix. Les gagnants étant dans l'incapacité de se déplacer à ce moment là pourront retirer leurs lots en main propre auprès du CBNPMP ou de l'un de ses partenaires dans un délai d'un mois.

## **Article 7. Autorisation d'utilisation de l'œuvre**

Les participants attestent sur l'honneur être l'auteur de l'œuvre, et déclare détenir sur celle-ci les droits nécessaires pour autoriser le CBNPMP à l'utiliser selon les modalités ci-après définies.

Comme expliqué à l'Article 3, en cas de photographie de visages identifiables, il est impératif de joindre l'autorisation écrite et signée de la personne photographiée afin de pouvoir utiliser son image à des fins de publication.

Le Participant autorise le CBNPMP à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre des publications et de la promotion du concours (réseaux sociaux, sites internet, journaux) et ainsi que des expositions qui seront réalisées sur la thématique des plantes messicoles par le CBNPMP.

Le CBNPMP s'engage à ne pas faire d'autre utilisation de l'œuvre, notamment commerciales, sans accord préalable de l'auteur.

## **Article 8. Utilisation des données personnelles et confidentialité**

Les informations fournies par les participants feront l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation et à la mise en œuvre du concours. Elles ne seront pas communiquées à des tiers, hormis pour des motifs d'obligations légales et inhérents au bon déroulement du concours. En participant au concours, les photographes permettent au CBNPMP d'utiliser une partie de leurs informations personnelles, à savoir leur adresse mail et celle de leur domicile. Cela dans le seul cadre de l'envoi d'informations sur l'avancement du concours (date de fin, informations sur les délibérations, sur la remise des prix...). Ils autorisent également le CBNPMP à divulguer leur nom si leur participation est sélectionnée parmi les gagnants.

Les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées à l'occasion de leur participation au concours. Ce droit peut être exercé auprès du CBNPMP : [contact@cbnpmp.fr](mailto:contact@cbnpmp.fr).

## **Article 9. Règlement**

Les dispositions de ce présent règlement entrent en vigueur à compter de la date d'ouverture des inscriptions au concours fixée à l'article 5. Ce présent règlement est disponible sur le site internet [messicoles.cbnpmp.fr/concours-photos](http://messicoles.cbnpmp.fr/concours-photos) et ce jusqu'à la date de publication des résultats. Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Son non respect entraînera l'annulation de la candidature.

## Article 10. Responsabilités

En cas de force majeure ou si les circonstances l'imposent, le CBNPMP se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter, de modifier ou d'annuler le concours sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Les participants exercent leur activité sous leur responsabilité et doivent se conformer aux normes de sécurité en vigueur.

*Concours organisé par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées en partenariat avec :*





## Liste non exhaustive de plantes messicoles

Nom vernaculaire	Nom valide
Adonis d'été	<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762
Adonis d'automne	<i>Adonis annua</i> L., 1753
Adonis couleur de feu	<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i> L., 1753
Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762
Grand ammi	<i>Ammi majus</i> L., 1753
Grande androsace	<i>Androsace maxima</i> L., 1753
Anthémis des champs	<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753
Anthémis puante	<i>Anthemis cotula</i> L., 1753
Aspérule des champs	<i>Asperula arvensis</i> L., 1753
Bifora rayonnante	<i>Bifora radians</i> M.Bieb., 1819
Petite amourette	<i>Briza minor</i> L., 1753
Grémil des champs	<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954
Buplèvre à feuilles rondes	<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753
Soucis des champs	<i>Calendula arvensis</i> L., 1763
Cameline cultivée	<i>Camelina sativa</i> (L.) Crantz, 1762
Caucalis à fruits larges	<i>Caucalis platycarpos</i> L., 1753
Renoncule en faux	<i>Ceratocephalus falcatus</i> (L.) Pers., 1805
Vélar d'Orient	<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1829
Anthémis élevé	<i>Cota altissima</i> (L.) J.Gay ex Guss., 1844
Bleuet	<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762
Pied d'alouette royal	<i>Delphinium consolida</i> L., 1753
Pied d'alouette d'Espagne	<i>Delphinium orientale</i> J.Gay, 1840
Dauphinelle de Verdun	<i>Delphinium verdunense</i> Balb., 1813
Échinaire à têtes	<i>Echinaria capitata</i> (L.) Desf., 1799
Gagée des prés	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827
Gagée des champs	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826
Galéopsis des moissons	<i>Galeopsis segetum</i> Neck., 1770
Glaïeul d'Italie	<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768
Chrysanthème des moissons	<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr., 1869
Ibérus penné	<i>Iberis pinnata</i> L., 1755
Spéculaire hybride	<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800
Spéculaire miroir-de-Vénus	<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785
Linaire des champs	<i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf., 1799
Mouron bleu	<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009
Mélampyre des champs	<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753
Muflier des champs	<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840
Myagre perfolié	<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764
Neslie en panicule	<i>Neslia paniculata</i> (L.) Desv., 1815

Nigelle des champs	<i>Nigella arvensis</i> L., 1753
Nigelle de France	<i>Nigella hispanica</i> L., 1753
Odontite printanier	<i>Odontites vernus (Bellardi) Dumort.</i> , 1827
Orlaya à grandes fleurs	<i>Orlaya grandiflora</i> (L.) Hoffm., 1814
Orlaya fausse-carotte	<i>Orlaya platycarpus</i> W.D.J.Koch, 1824
Coquelicot argémone	<i>Papaver argemone</i> L., 1753
Coquelicot douteux	<i>Papaver dubium</i> L., 1753
Coquelicot intermédiaire	<i>Papaver hybridum</i> L., 1753
Grand coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753
Renoncule des champs	<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753
Rhagadiole en étoile	<i>Rhagadiolus stellatus</i> (L.) Gaertn., 1791
Peigne-de-Vénus	<i>Scandix pecten-veneris</i> L., 1753
Silène nocturne	<i>Silene nocturna</i> L., 1753
Epiaire annuelle	<i>Stachys annua</i> (L.) L., 1763
Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821
Tulipe d'Agen	<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804
Tulipe précoce	<i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822
Caucalis à larges feuilles	<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814
Vachère	<i>Vaccaria hispanica</i> (Mill.) Rauschert, 1965
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770

Formulaire d'inscription au concours photo 2021  
Regards sur les moissons fleuries de Midi Pyrénées

**Informations personnelles**

Je soussigné(e) NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Activité :

Photographe professionnel       Naturaliste       Agriculteur

Etudiant       Autre

**Informations relatives aux photographies**

Nombre de photographies soumises :       1       2       3       4

Photo n°1

Catégorie :       Zoom       Paysage

Nom : \_\_\_\_\_

Espèce photographiée, si connue : \_\_\_\_\_

Lieu de la prise de vue : \_\_\_\_\_

Date de la prise de vue : \_\_\_\_\_

Photo n°2 (optionnelle)

Catégorie :       Zoom       Paysage

Nom : \_\_\_\_\_

Espèce photographiée, si connue : \_\_\_\_\_

Lieu de la prise de vue : \_\_\_\_\_

Date de la prise de vue : \_\_\_\_\_

Photo n°3 (optionnelle)

Catégorie :     Zoom         Paysage

Nom : \_\_\_\_\_

Espèce photographiée, si connue : \_\_\_\_\_

Lieu de la prise de vue : \_\_\_\_\_

Date de la prise de vue : \_\_\_\_\_

Photo n°4 (optionnelle)

Catégorie :     Zoom         Paysage

Nom : \_\_\_\_\_

Espèce photographiée, si connue : \_\_\_\_\_

Lieu de la prise de vue : \_\_\_\_\_

Date de la prise de vue : \_\_\_\_\_

En participant à ce concours, je confirme être l'auteur de ces photographies et le seul détenteur des droits relatifs à la propriété intellectuelle des images proposées et accepter sans réserve le règlement du concours.

Le règlement du concours est consultable sur le site [messicoles.cbnpmp.fr/concours-photos](http://messicoles.cbnpmp.fr/concours-photos).

Pour toute demande, envoyez un mail à [concours.messicole@cbnpmp.fr](mailto:concours.messicole@cbnpmp.fr).

À transmettre avant le 4 juillet 2021 minuit !

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

## Droit à l'image

Je soussigné(e) NOM :

Prénom :

Pour les photos de mineurs, représentant légal de :

Adresse :

---

---

Ville :

CP :

Tél ou e-mail : \_\_\_\_\_

Donne à :

- Mme / Mr \_\_\_\_\_

résidant à \_\_\_\_\_

l'autorisation d'utiliser mon image, ou (et) celle du (des) mineur(s) dont je suis le représentant légal, sur la photo prise :

le : \_\_\_\_\_

à : \_\_\_\_\_

pour tous usages non commerciaux.

La présente autorisation est consentie définitivement à titre gratuit et ne donnera en conséquence lie à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

Les légendes accompagnant la diffusion de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou ma vie privée.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature : (écrire « Lu et approuvé », Nom, Prénom et signature)